

Initiatives horizontales

- [Financement pour la mise en oeuvre des nouveaux objectifs de conservation marine du Canada](#)
- [Financement pour la protection et la promotion de la santé des populations prioritaires de baleines en péril du Canada](#)

Financement pour la mise en oeuvre des nouveaux objectifs de conservation marine du Canada

Ministère responsable

Pêches et Océans Canada (MPO)

Ministères partenaires fédéraux

Parcs Canada (PC); Environnement et Changement climatique Canada (ECCC); Transports Canada (TC); Ressources naturelles Canada (RNCan); Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)

Date de début de l'initiative horizontale

2021-2022

Date de fin de l'initiative horizontale

2025-2026

Description de l'initiative horizontale

Cette initiative fournit du financement au Pêches et Océans Canada (MPO), à Parcs Canada (PC), à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), à Transports Canada (TC), à Ressources naturelles Canada (RNCan) et à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) au moyen de trois piliers d'activités qui appuieront la conservation de 25 % des océans du Canada d'ici 2025. De plus, le MPO cherche à obtenir des ressources supplémentaires pour gérer les zones de protection marines (ZPM) déjà établies en vertu de la *Loi sur les océans* et d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ). Ensemble, les trois piliers feront progresser les ZPM et les AMCEZ nouvelles et existantes en s'appuyant sur les leçons apprises et les pratiques exemplaires acquises dans le cadre des efforts précédents de conservation marine. Les efforts antérieurs ont démontré que la conservation marine au Canada exige une approche à plusieurs volets qui repose sur les meilleures informations disponibles et sur le soutien et la confiance des partenaires et des intervenants. Cette initiative horizontale fait appel à une approche pangouvernementale qui est fondée sur la capacité de mettre en œuvre les activités nécessaires pour éclairer la désignation et la gestion des sites, qui permet la participation active des partenaires et des intervenants, et qui applique une approche équilibrée pour faire progresser la conservation en tenant compte des objectifs économiques et sociaux dans le milieu marin.

Cette initiative a été élaborée à partir de l'expérience acquise par les ministères concernés dans le cadre d'initiatives antérieures de conservation marine, même si aucune évaluation de l'initiative sur les objectifs de conservation marine de 2016 n'a été réalisée. Cette initiative utilise une approche de coopération entre les ministères, où une orientation stratégique coordonnée au niveau central est fournie pour appuyer et faire progresser les réponses concertées aux questions actuelles et émergentes en matière de gestion des océans, et pour soutenir l'élaboration d'outils de mesure du rendement renforcés, notamment par des résultats, des indicateurs et des protocoles améliorés.

L'augmentation des efforts de conservation du Canada à 25 % d'ici 2025 est un objectif hautement ambitieux. Afin d'établir de nouvelles aires de conservation et de s'assurer que celles qui contribuent à la cible conservent efficacement les espèces, les habitats et les écosystèmes importants, les ministères doivent comprendre, au niveau des sites et des biorégions, l'importance écologique, sociale, économique et culturelle de ces aires, tout en s'assurant que les efforts sont soutenus par les gouvernements, les peuples autochtones et les intervenants. Pour atteindre ces objectifs en moins de cinq ans, il faudra que les activités relevant de chacun des trois piliers soient mises en œuvre de manière complémentaire. En travaillant à l'atteinte de l'objectif de 2025, en établissant de nouvelles aires de conservation tout en poursuivant la PSM et les partenariats de collaboration, le gouvernement du Canada établira un cadre solide pour atteindre l'objectif de 2025. De plus, cette initiative contribue à d'autres priorités du mandat de gouvernement, comme la durabilité des stocks de poissons, la protection des baleines et l'adaptation aux changements climatiques.

Cette initiative cadre avec la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada. Conformément à la Stratégie, les ministères réduiront au minimum les impacts pour les écosystèmes des activités marines, comme la réduction des répercussions du bruit causé par les navires. Cette initiative est axée sur la participation collaborative des peuples autochtones, des utilisateurs des ressources marines et des collectivités locales. Les ministères s'engagent à collaborer de manière à atteindre des objectifs environnementaux communs et à appuyer la planification de la durabilité dans les collectivités locales.

Les activités décrites dans cette initiative font en sorte que le Canada respecte son obligation de consulter et de prendre des mesures d'adaptation. Les ministères consulteront les groupes autochtones et discuteront avec eux pour établir de nouvelles aires de conservation et pour assurer la gestion continue des sites. Pour les sites qui se trouvent dans un territoire visé par un traité moderne, des activités dans le cadre de cette initiative ont été élaborées pour assurer le respect des obligations découlant de traités modernes. Dans le cas de nouveaux sites, les groupes autochtones potentiels et les partenaires de traités modernes à consulter ont été identifiés. Cette initiative vise à obtenir des ressources pour appuyer la participation des Autochtones à l'établissement et à la gestion des sites, ce qui permet l'autonomie gouvernementale et l'intendance des territoires autochtones. Cette initiative vise également à soutenir l'intégration des autorités autochtones aux tables de discussion des structures de gouvernance de la PSM. Dans l'ensemble, cette initiative a été élaborée d'une manière qui reconnaît l'obligation du gouvernement du Canada de consulter, qui respecte les accords de traités modernes et qui vise à mettre l'accent sur la réconciliation et la facilitation de l'intendance et des possibilités économiques pour les groupes autochtones.

Structures de gouvernance

Le MPO, l'APC et ECCC sont chargés d'atteindre les nouveaux objectifs de conservation marine en poursuivant les activités décrites dans cette initiative. Toutefois, la mise en œuvre des activités de soutien par TC, RNCAN et RCAANC est essentielle pour les activités de planification, de désignation, de gestion et de sensibilisation du MPO, de l'APC et d'ECCC. Puisque cette initiative demande que six différents ministères travaillent en collaboration afin de réaliser des résultats communs, un comité de gouvernance au niveau des sous-ministres adjoints assurera une surveillance horizontale de l'initiative.

Le comité de surveillance horizontale de cette initiative sera le Comité des sous-ministres adjoints (SMA) sur la mise en œuvre des objectifs de conservation marine (OCM), un nouveau sous-comité qui sera créé sous les auspices du Comité interministériel des sous-ministres adjoints sur les océans. Pêches et Océans Canada (MPO) mettra en place un secrétariat pour appuyer ce comité. Les réunions du nouveau Comité de mise en œuvre des OCM des SMA auront lieu tous les trimestres et les membres comprendront le MPO, l'Agence Parcs Canada (APC), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Ressources naturelles Canada (RNCAN), Transports Canada (TC) et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC). À titre de responsable de ce comité, le MPO facilitera les interactions régulières avec les SMA sur des questions de fond, comme les défis liés à la mise en œuvre des politiques et/ou des programmes nationaux, et surveillera les résultats de l'initiative et proposera des mesures correctives au besoin.

Le Comité des SMA sur la mise en œuvre des OCM s'appuiera sur l'expertise et les pratiques exemplaires mises en place par le travail à long terme du Comité interministériel des SMA sur les océans, et coordonnera les ordres du jour des réunions et les services de secrétariat afin de réduire le fardeau administratif d'une nouvelle structure de gouvernance. Le Comité des SMA sur la mise en œuvre des OCM sera appuyé par le Comité des directeurs généraux sur la Stratégie fédérale sur les aires marines protégées actuellement en place. Le mandat de ce Comité est de renforcer les partenariats et d'accroître la collaboration entre les ministères fédéraux qui désignent et gèrent des aires marines protégées (AMP) et d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ). Tous les ministères qui participent à cette initiative sont membres du Comité, qui se réunit tous les trimestres pour discuter des questions de politique et de mise en œuvre dans tous les ministères membres en matière de conservation et de planification marines, et dont les responsabilités de président sont partagées entre le MPO et l'APC.

Les questions relatives à la mise en œuvre de cette initiative seront discutées par l'entremise du Comité des directeurs généraux sur la Stratégie fédérale sur les aires marines protégées, et les recommandations ainsi que les questions en suspens seront envoyées au Comité de mise en œuvre des OCM des SMA pour examen et discussion.

Total des fonds fédéraux affectés (de la date de début à la date de fin) (en dollars)

842 621 554 \$

Dépenses fédérales totales prévues à ce jour (en dollars)

477 773 098 \$

Dépenses fédérales totales réelles à ce jour (en dollars)

353 832 884 \$

Date du dernier renouvellement de l'initiative horizontale

N'est pas applicable

Total des fonds fédéraux affectés lors du dernier renouvellement et source du financement (en dollars)

N'est pas applicable

Financement fédéral supplémentaire reçu après le dernier renouvellement (en dollars)

N'est pas applicable

Dépenses totales prévues depuis le dernier renouvellement

N'est pas applicable

Dépenses totales réelles depuis le dernier renouvellement

N'est pas applicable

Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation

Une évaluation devrait être réalisée en 2025-2026.

Faits saillants de la planification:

Pêches et Océans Canada (MPO)

Pêches et Océans Canada prévoit de faire ce qui suit :

- conserver 30 % des océans du Canada d'ici 2030;
- gérer les aires marines protégées existantes et en créer de nouvelles, et créer des aires reconnues comme autres mesures de conservation efficaces par zone appuyées par des accords négociés sur les répercussions et les avantages, le cas échéant, et d'accords de financement de projets pour la permanence.

Le MPO examine également tous les plans actuels de mise en application des aires marines protégées en vertu de la *Loi sur les océans* afin de garantir une approche nationale mise à jour. En ce qui a trait aux 14 AMP de la *Loi sur les océans*, elles ont toutes des plans de mise en application de la loi à jour complets et en place.

Le Secteur des sciences du MPO continuera de recueillir des données de base et de surveillance, et fournira des conseils scientifiques pour éclairer la création et la gestion d'aires marines de conservation (AMC, ZPM et AMCEZ). En plus d'utiliser des méthodes de surveillance traditionnelles, on continuera à étudier et à améliorer des méthodes d'échantillonnage non envahissantes pour la collecte des données dans ces aires, par exemple, en utilisant l'imagerie et le prélèvement d'ADN environnemental. On utilisera des possibilités de collaboration à l'interne et à l'externe pour tirer parti de la capacité et de l'expertise scientifiques. En 2025-2026, on se concentrera dans l'analyse, la communication et la production de rapports sur les renseignements recueillis dans les AMC, pour la gestion, ainsi que pour le public. Un rapport technique du MPO décrira les pratiques exemplaires pour la surveillance des AMC et d'autres documents présenteront les approches canadiennes actuelles pour la surveillance des AMC. La mise au point de nouvelles stratégies pour intégrer les considérations climatiques relatives aux activités scientifiques et de gestion par zone se poursuivra. Les fonds d'immobilisations seront utilisés pour acquérir des équipements pour les laboratoires ou l'utilisation sur le terrain et maintenir et mettre à niveau les équipements en place, en mettant l'accent sur l'acquisition de nouvelles technologies qui permettent des gains d'efficacité dans la collecte des données.

Transports Canada (TC)

Pour 2025-2026, Transports Canada prévoit de faire ce qui suit :

- fournir des conseils et des orientations sur les activités de transport maritime dans les aires marines protégées (AMP), à l'appui des engagements nationaux et internationaux du Canada de protéger 25 % de nos océans d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030;
- dans le cadre de la norme de protection de 2023, des restrictions renforcées sur les rejets des navires seront appliquées dans les nouvelles AMP fédérales (créées après 2019), y compris les eaux huileuses de cale de moteur, les eaux grises, les eaux usées, les déchets alimentaires et les eaux de lavage des systèmes d'épuration des gaz d'échappement.

Parcs Canada (PC)

Parcs Canada prévoit de faire ce qui suit :

- faire progresser la réalisation des évaluations de faisabilité pour sept propositions actives d'aires marines nationales de conservation (AMNC) qui contribueront à la lettre de mandat du ministre de l'Environnement et du Changement climatique qui demande l'établissement de 10 nouvelles AMNC d'ici 2025, en vue de terminer deux de ces évaluations de faisabilité au cours de l'exercice 2024-2025;
- faire progresser les négociations relatives aux ententes d'établissement pour quatre sites d'AMNC proposés qui contribueront au mandat de la lettre du ministre de l'Environnement et du Changement climatique qui demande l'établissement de 10 nouvelles AMNC d'ici 2025, dans le but de conclure deux ententes au cours de l'exercice 2024-2025;
- continuer à travailler avec des partenaires pour déterminer et mener des évaluations de faisabilité pour quatre sites (au Manitoba, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et au Québec). Ce travail doit

être réalisé de concert avec les gouvernements et les organisations autochtones et/ou les gouvernements territoriaux et provinciaux, en partie pour répondre à la lettre de mandat du ministre visant à conclure des accords de cogestion pour les nouveaux sites;

- relancer l'évaluation de faisabilité pour la désignation de Tuvaijuittuq en tant qu'AMNC;
- entreprendre des travaux pour désigner un site candidat dans l'Arctique de l'Ouest dans le cadre de la planification spatiale marine menée par le MPO.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

En 2025-2026, Environnement et Changement climatique Canada prévoit de faire ce qui suit :

- demander le renouvellement du financement pendant cinq ans pour l'établissement de réserves nationales de faune marine;
- faire progresser davantage l'établissement de trois réserves nationales de faune marine;
- continuer à examiner la possibilité de partenariats afin d'étendre la conservation marine;
- poursuivre les travaux et la participation aux efforts de planification de l'espace marin dans l'Arctique de l'Ouest, notamment les enquêtes sur les principaux habitats marins et l'abondance des espèces, en collaborant avec la Société régionale inuvialuit (SRI) à la détermination des aires marines et terrestres à conserver, et en veillant à ce que les méthodes de recherche tiennent bien compte des futures répercussions du changement climatique;
- permettre la participation des peuples autochtones à la création d'aires marines protégées grâce à un financement sous forme de contributions.

Ressources naturelles Canada (RNCCan)

RNCCan continuera à fournir des évaluations et des rapports scientifiques solides afin de soutenir des décisions économiquement saines, durables et viables sur le plan juridique pour les ressources marines du Canada et les collectivités qui y sont associées.

Pour la prestation d'un leadership fédéral dans le secteur des minéraux et des métaux, on prévoit que Terre-Neuve-et-Labrador suivra les modifications prévues par les projets de loi C-49 au cours du présent exercice (2024-2025). L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a déjà adopté une version provinciale du projet de loi C-49. Une fois que les deux jalons ont eu lieu, le projet de loi C-49 devra entrer en vigueur.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada continuera de soutenir les partenaires autochtones pour élaborer, participer, diriger et mettre en œuvre des projets environnementaux et socioculturels qui élargissent la connaissance de base pour aider à orienter les efforts de conservation, tout en renforçant la capacité de recherche dans les communautés. Les projets avec les universités et d'autres

ministères fédéraux s'alignent également sur les valeurs et les priorités locales, et comprennent l'engagement et la participation communautaires, tout en contribuant aux résultats autochtones et fédéraux. RCAANC prévoit de continuer à renforcer les relations établies avec les partenaires autochtones et à appuyer les projets pluriannuels afin de s'assurer que des renseignements sont disponibles pour la prise de décisions liées à la conservation et à la planification marines.

L'un des principaux risques pour 2025-2026 comprend l'incapacité éventuelle des organisations autochtones à absorber le financement des objectifs de conservation marine et à réaliser des études en raison de problèmes de capacité. RCAANC prévoit travailler en étroite collaboration avec chaque organisation afin d'apporter le plus grand soutien possible pour ceux qui souhaitent effectuer des travaux liés au milieu marin.

Coordonnées

Christie Chute, Christie.Chute@dfo-mpo.gc.ca

Kathy Graham, Kathy.Graham@dfo-mpo.gc.ca

Résultats partagés

1. Les écosystèmes estuariens, marins et côtiers et le patrimoine naturel marin du Canada sont conservés et gérés efficacement
2. Les partenariats et l'engagement entre la Couronne et les Autochtones sont améliorés par un intérêt commun dans la conservation marine

Nom du thème	Thèmes A : Établissement, surveillance et gestion des aires marines protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone		Thèmes B : Planification spatiale marine dans l'Arctique de l'Ouest		Thèmes C : Faire progresser la réconciliation		Services internes
Résultats du thème	Le réseau d'aires marines protégées du Canada est étendu et renforcé	Les zones protégées et conservées sont gérées et surveillées efficacement	La gouvernance est stabilisée dans un cadre de planification spatiale marine	Des produits scientifiques et de connaissance sont élaborés pour éclairer la planification spatiale marine	Amélioration des relations avec les peuples autochtones et des résultats pour ceux-ci avec leur participation	Les peuples autochtones sont engagés dans des organismes de gestion et de prise de décisions concertées	s.o.
Pêches et Océans Canada (MPO)	450 188 212 \$		21 137 647 \$		101 927 193 \$		108 690 372 \$
Parcs Canada (PC)	48 166 686 \$		770 298 \$		269 988 \$		4 348 253 \$
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	10 654 202 \$		1 263 929 \$		9 449 979 \$		2 064 938 \$
Ressources naturelles Canada (RNCAN)	15 522 626 \$		2 880 327 \$		s.o.		2 033 477 \$
Transports Canada (TC)	26 541 417 \$ (y compris les services internes)		1 575 305 \$ (y compris les services internes)		13 563 200 \$ (y compris les services internes)		s.o.
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)	10 584 480 \$		10 584 480 \$		s.o.		404 546 \$

Renseignements sur le rendement

Aperçu de l'initiative horizontale

Nom de l'initiative horizontale	Total des fonds fédéraux, comprenant les fonds alloués antérieurement, affectés depuis le dernier renouvellement *	Dépenses prévues 2025-2026	Résultats partagés de l'initiative horizontale	Indicateurs de rendement 2025-2026	Cibles 2025-2026	Date d'atteinte des cibles
Financement pour la mise en oeuvre des nouveaux objectifs de conservation marine du Canada	842 621 554 \$	184 372 758 \$	Les écosystèmes estuariens, marins et côtiers et le patrimoine naturel marin du Canada sont conservés et gérés efficacement	Pourcentage des zones marines et côtières qui sont conservées par les réseaux d'aires marines et côtières protégées et d'autres mesures de conservation efficaces	25 %	Décembre 2025
				Pourcentage des zones conservées marines et côtières gérées efficacement	14 %	Décembre 2025
			Les partenariats et l'engagement entre la Couronne et les Autochtones sont améliorés par un intérêt commun dans la conservation marine	Pourcentage d'Autochtones engagés dans la planification et la conservation marines qui indiquent que l'engagement était significatif	70 %	Décembre 2025

Détails du A thème

Nom du thème	Total du financement fédéral affecté pour le thème, comprenant le financement	Dépenses fédérales prévues pour le thème fédéral 2025-2026	Résultats du thème	Indicateurs de rendement du thème	Cibles du thème	Date d'atteinte des cibles du thème
--------------	---	--	--------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------------

	antérieur, depuis le dernier renouvellemen t*					
Établissement, surveillance et gestion des aires marines protégées (ZMP) et autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)	667 310 515 \$	147 442 798 \$	Le réseau d'aires marines protégées du Canada est étendu et renforcé	Nombre de nouvelles zones de protection marines visées par la <i>Loi sur les océans</i>	16	Décembre 2025
				Pourcentage de régions marines représentées dans le système des aires marines nationales de conservation	45 %	Décembre 2025
				Nombre de nouvelles réserves nationales de faune établies, AMCEZ et autres types de zones conservées par ECCC ou dont l'établissement est en bonne voie	5	Décembre 2025
				Nombre de nouvelles autres mesures de conservation efficaces par zone reconnues	3	Décembre 2025
			Les zones protégées et conservées sont gérées et surveillées efficacement	Pourcentage de zones de protection marine visées par la <i>Loi sur les océans</i> et d'autres mesures de conservation efficaces par zone établies en 2020 où les plans de gestion ont été lancés	100 %	Décembre 2025
				Pourcentage de zones de protection marine visées par la <i>Loi sur les océans</i> et d'autres mesures de conservation efficaces par zone établies en 2020 où les plans de surveillance ont été lancés	100 %	Décembre 2025

A thème activités de l'initiative horizontale

Ministères	Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère	Activités de l'initiative horizontale	Total des fonds fédéraux comprenant les fonds alloués antérieurement affectés à chaque activité de l'initiative horizontale depuis le dernier renouvellement*	Dépenses prévues pour chaque activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Résultats attendus de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Indicateurs de rendement de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Cibles de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Date pour atteindre la cible de l'activité de l'initiative horizontale
MPO	Planification et Conservation marines	Conservation des habitats et des espèces marines en tant que ZPM de la <i>Loi sur les océans</i> et AMCEZ par le biais de la réglementation, de la gestion et de l'évaluation	70 000 000 \$	15 594 712 \$	L'industrie, les collectivités locales et des parties externes soutiennent la conception des ZPM et des AMCEZ	Nombre d'ententes signées qui soutiennent la participation de l'industrie, des collectivités locales et de parties externes aux activités de gestion et de surveillance des ZPM et des AMCEZ	15 (par an)	Décembre 2025
			103 840 058 \$	19 738 865 \$		Nombre de comités consultatifs établis pour soutenir la conception d'une ZPM proposée	16	Décembre 2025
			103 840 058 \$	19 738 865 \$	Les analyses requises sont élaborées pour soutenir la désignation des zones	Nombre d'évaluations socioéconomiques et culturelles et d'analyses des risques élaborées pour soutenir la désignation des zones	38	Décembre 2025
			798 735 \$	165 043 \$	L'efficacité des ZPM est mesurée à	Nombre de rapports spécifiques au site réalisés	14	Décembre 2025

					l'échelle nationale			
	Conservation et protection		62 929 814 \$	7 382 699 \$	Élaboration et mise en oeuvre de programmes de formation à l'application de la loi pour les initiatives de conservation marine	Pourcentage d'agents de conservation et de protection formés et éduqués sur les mesures de conservation marine	15 %	Décembre 2025
					La surveillance et l'application de la loi augmentée pour les ZPM et AMCEZ sont mis en oeuvre par le biais d'un projet pilote	Pourcentage de ZPM visées par la <i>Loi sur les océans</i> présentant des plans d'application à jour terminés et en place d'ici 2025	25 %	Décembre 2025
	Sciences des Écosystèmes et des océans		108 779 546 \$	25 349 641 \$	Des données sont collectées pour soutenir l'établissement et la gestion des ZPM et des AMCEZ	Pourcentage de processus consultatifs scientifiques planifiés exécutés sur les ZPM et les AMCEZ	100 %	Décembre 2025
ECCC	Conservation et protection des habitats	Protection de l'habitat faunique en tant que réserves	9 980 998 \$	2 487 478 \$	Le réseau des aires protégées d'ECCC est étendu	Surface totale d'habitat protégé en tant que réserves nationales de faune, refuges d'oiseaux migrateurs et aires de conservation d'ECCC (Hab-32)	14 375 km ²	Décembre 2025

		nationales de faune, refuges d'oiseaux migrateurs et aires de conservation par le biais de la réglementation, de la gestion et de l'évaluation			Le réseau des aires protégées d'ECCC est géré efficacement	Taux de rendement moyen de tous les sites en matière de gestion efficace du réseau des aires protégées d'ECCC Gestion efficace du réseau des aires protégées de ECCC (performance moyenne de tous les sites), évaluée par l'application de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (Hab-24)	90 %	Décembre 2025
	Charges centrales	-	673 204 \$	150 908 \$	-	-	-	-
PC	Création de lieux patrimoniaux	Étendre et conserver le réseau d'aires protégées du Canada par l'établissement et surveillance des ANMC et des AMCEZ	48 166 686 \$	10 733 151 \$	Des lieux patrimoniaux sont établis	Nombre de nouvelles aires marines nationales de conservation établies ou dont l'établissement est en bonne voie	9	Décembre 2025 ¹

¹ En novembre 2024, les sites en phase de faisabilité comprennent les Îles de la Madeleine, le sud du détroit de Géorgie, le plateau de l'île de Vancouver (Pacific Rim) et les fjords de la côte Sud (4).

Les sites en négociation comprennent l'Est de la baie James, la côte centrale de la Colombie-Britannique, l'ouest de la baie James et la côte Nord du Labrador.

D'autres sites actifs en phase d'évaluation de la faisabilité se trouvent dans le sud-ouest de la baie d'Hudson, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et à Mingan Anticosti (Québec).

Au total 11 sites sont en préparation.

RCAAN C	Durabilité Environnementale dans le Nord et l'Arctique	Établissement et gestion des AMP et des AMCEZ	10 584 480 \$	3 832 736 \$	Les initiatives régionales sont fondées sur la science, les connaissances autochtones, la surveillance et les commentaires des intervenants	Pourcentage des études de recherche, de collecte et de surveillance qui serviront à fonder la constitution et la gestion des sites de conservation dans l'Arctique de l'Est	100 %	Décembre 2025 ²
TC	Protéger les Océans et les voies navigables	Établissement et gestion des ZPM et des AMCEZ	26 541 417 \$	5 520 552 \$	L'établissement et la gestion des ZPM sont appuyés par des conseils stratégiques et une orientation sur les questions relatives au transport maritime et la faisabilité opérationnelle des mesures visant les navires	Pourcentage de nouvelles AMP ou de AMP élargies ou des AMCEZ dans lesquelles le transport maritime est identifié comme un risque qui ont mis en place des mesures pour réduire les impacts du trafic maritime tout en maintenant un transport maritime sûr et efficace	100 %	Décembre 2025
RNCan	Géoscience pour la	Établissement et gestion des	654 651 \$	140 430 \$	Les <i>lois de mise en œuvre</i> sont	Nombre de modifications proposées dans les <i>Lois sur les accords</i> avec les partenaires provinciaux qui	4 amendements	Décembre 2023

² Pour 2025-2026, RCAANC continuera à travailler avec des partenaires autochtones et du Nord afin d'appuyer la recherche marine et les projets de surveillance. Cette collaboration comprendra le renforcement des partenariats et le soutien aux projets en cours au Nunatsiavut et les trois régions du Nunavut.

<p>valorisation durable des ressources naturelles</p> <p>Sûreté Et sécurité énergétique, et ressources pétrolières</p> <p>Politique en Matière d'énergie et de changements climatiques</p> <p>Prestation d'un leadership fédéral dans le secteur des minéraux et des métaux</p>	<p>ZPM et des AMCEZ</p>			<p>mises à jour avec les partenaires provinciaux afin que les interdictions relatives au pétrole et au gaz dans les AMP dans <i>lois de mise en oeuvre</i>, renforçant ainsi la protection de ces sites</p>	<p>soutiennent le renforcement de la protection des AMP établies dans la zone extracôtière de la <i>Loi sur les accords</i></p>	proposés	
		14 867 975 \$	3 030 174 \$	<p>Évaluations des ressources pétrolières, minérales, économiques et socioéconomiques pour fonder les décisions de gestion à propos de l'établissement des zones de conservation marine, contribuant ainsi à l'expansion du réseau d'aires protégées du Canada</p>	<p>Nombre d'évaluations réalisées qui fondent les décisions de gestion à propos de l'établissement de nouvelles aires de conservation marine proposées par le MPO, ECCC ou Parcs Canada</p>	20	Décembre 2025

Détails du B thème

Nom du thème	Total du financement fédéral affecté pour le thème, comprenant le financement antérieur, depuis le dernier renouvellement*	Dépenses fédérales prévues pour le thème fédéral 2025-2026	Résultats du thème	Indicateurs de rendement du thème	Cibles du thème	Date d'atteinte des cibles du thème
Planification spatiale marine (PSM) dans l'Arctique de l'Ouest	43 196 441 \$	7 953 379 \$	La gouvernance est stabilisée dans un cadre de planification spatiale marine	Pourcentage des principaux partenaires de planification engagés dans une structure de gouvernance de planification spatiale marine	100 %	2025
			Des produits scientifiques et de connaissance sont élaborés pour éclairer la planification spatiale marine	Nombre de nouvelles analyses socioéconomiques réalisées pour éclairer un plan spatial marin	1	2025
				Pourcentage de jeux de données planifiés qui sont intégrés dans une plateforme en ligne pour guider les efforts de planification spatiale	100 %	2025

B thème activités de l'initiative horizontale

Ministères	Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère	Activités de l'initiative horizontale	Total des fonds fédéraux comprenant les fonds alloués antérieurement affectés à chaque activité de l'initiative horizontale depuis le	Dépenses prévues pour chaque activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Résultats attendus de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Indicateurs de rendement de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Cibles de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Date pour atteindre la cible de l'activité de l'initiative horizontale
------------	--	---------------------------------------	---	---	--	--	--	--

			dernier renouvellement*					
MPO	Planification et conservation marines	Lancement de la PSM dans l'Arctique de l'Ouest	9 994 431 \$	1 926 537 \$	Des structures de gouvernance collaborative sont établies dans l'Arctique de l'Ouest	Nombre de structures de gouvernance collaborative dans l'Arctique de l'Ouest	1	Décembre 2025
			11 143 216 \$	2 147 978 \$	Les données scientifiques et socioéconomiques existantes sont compilées et analysées pour soutenir la prise de décision en matière de SPM dans l'Arctique de l'Ouest	Pourcentage de lacunes dans les données de priorité comblées pour soutenir les processus de planification en vue de déterminer les futurs sites de conservation pour l'Arctique de l'Ouest	75 %	Décembre 2025
ECCC	Conservation et protection des habitats	Lancement de la PSM dans l'Arctique de l'Ouest	1 154 942 \$	257 532 \$	Le réseau des aires protégées d'ECCC est étendu	Pourcentage des principaux sites d'habitat intégrés dans un plan spatial marin	28 750 km ²	Décembre 2025
	Charges centrales	-	108 987 \$	25 381 \$	-	-	-	-
PC	Création de lieux patrimoniaux	S'engager avec les partenaires et les communautés de l'Arctique de l'Ouest pour	770 298 \$	18 684 \$	Le processus de PSM détermine les sites ANMC candidats	Nombre de sites ANMC candidats identifiés par le processus de planification spatiale marine	1	Décembre 2025 ³

³ Les travaux effectués dans l'Arctique de l'Ouest relativement à la planification spatiale marine pour appuyer les efforts de détermination des aires de la part de Parcs Canada ont été mis en suspens par le MPO en attendant d'obtenir l'appui des partenaires. Les fonds peuvent également soutenir les travaux dans l'Arctique liés au Financement de projets pour la permanence (FPP) et les sélections des sites.

		valider les zones qui ont été ciblées pour la protection par le biais de la PSM						
TC	Gérance environnementale des transports	Lancement de la PSM dans l'Arctique de l'Ouest	1 575 305 \$	357 462 \$	La planification et la conservation de l'espace marin sont favorisées par la participation de Transports Canada à une approche collaborative et éclairée par une expertise technique	Nombre de structures de gouvernance collaborative établies dans l'Arctique de l'Ouest auxquelles participe Transports Canada	1	Décembre 2025
RCAANC	Durabilité environnementale dans le Nord et l'Arctique	Lancement de la PSM dans l'Arctique de l'Ouest	10 584 480 \$	1 277 579 \$	Les initiatives régionales sont fondées sur la science, les connaissances autochtones, la surveillance et les commentaires des intervenants	Pourcentage des études de recherche, de collecte et de surveillance qui serviront à fonder la PSM dans l'Arctique de l'Ouest	100 %	Décembre 2025 ⁴
RNCan	Effets cumulatifs	Lancement de la PSM dans	2 530 327 \$	519 841 \$	Des produits d'information et de connaissances scientifiques liés à	Nombre de présentations, de publications et de rapports de recherche à caractère scientifique	3 par an	Décembre 2025

⁴ RCAANC fait progresser les plans de travail avec la SRI pour soutenir la sécurité maritime et la protection de l'environnement, et le savoir autochtone et les projets de surveillance avec les organismes communautaires afin d'aider à orienter la planification marine dans la région désignée des Inuvialuit.

		l'Arctique de l'Ouest			l'accumulation de pétrole dans les eaux arctiques sont élaborés afin d'éclairer la planification spatiale marine dans l'Arctique de l'Ouest	utilisés par les ministères pour étayer les plans d'aménagement de l'espace marin dans l'Arctique de l'Ouest.		
			350 000 \$	50 000 \$	CanmetÉNERGIE Devon acquiert de l'équipement pour soutenir la recherche scientifique liée à la planification spatiale marine dans l'Arctique de l'Ouest.	Nombre de pièces d'équipement acquis pour appuyer la recherche scientifique de la planification spatiale marine	5	Décembre 2022 ⁵

Détails du C thème

Nom du thème	Total du financement fédéral affecté pour le thème, comprenant le financement antérieur, depuis le dernier renouvellement*	Dépenses fédérales prévues pour le thème fédéral 2025-2026	Résultats du thème	Indicateurs de rendement du thème	Cibles du thème	Date d'atteinte des cibles du thème
Faire progresser la réconciliation	132 114 598 \$	28 976 581 \$	Amélioration des relations avec les peuples autochtones et des résultats pour ceux-ci avec leur participation	Nombre de groupes autochtones financés pour participer aux activités de conservation et de gestion marines	15 par an	Décembre 2025

⁵ La cible a été atteinte en décembre 2022 et cinq articles ont été acquis.

			Les peuples autochtones sont engagés dans des organismes de gestion et de prise de décisions concertées	Pourcentage de groupes autochtones concernés participant aux organismes de gouvernance collaborative	100 %	Décembre 2025
				Nombre de nouveaux sites fédéraux avec des ententes de cogestion actives	24	Décembre 2025

C thème activités de l'initiative horizontale

Ministères	Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère	Activités de l'initiative horizontale	Total des fonds fédéraux comprenant les fonds alloués antérieurement affectés à chaque activité de l'initiative horizontale depuis le dernier renouvellement*	Dépenses prévues pour chaque activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Résultats attendus de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Indicateurs de rendement de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Cibles de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Date pour atteindre la cible de l'activité de l'initiative horizontale
MPO	Planification et conservation marines	Renforcer la capacité des groupes autochtones à participer aux activités de	81 700 000 \$	18 197 988 \$	Les populations autochtones sont soutenues pour participer aux activités de gouvernance, de gestion et de surveillance	Nombre d'ententes avec des groupes autochtones en rapport avec des activités de gestion et de surveillance de la PSM, des ZPM et des AMCEZ	15 par an	Décembre 2025
			3 700 000 \$	850 000 \$		Nombre de protocoles d'entente signés pour la gestion collaborative des ZPM et des AMCEZ	10	Décembre 2025

		planification et de conservation du milieu marin						
		Établir une capacité de négociation d'ERA	12 927 193 \$	2 157 597 \$	Des protocoles à l'appui des ERA sont élaborés en collaboration avec l'organisation inuite désignée respective	Nombre de protocoles élaborés	2	Décembre 2025
			3 600 000 \$	600 000 \$	Les organisations inuites se sont engagées à tenir des discussions exploratoires conformément aux obligations prévues dans leurs traités modernes respectifs	Nombre d'accords de contribution conclus qui soutiennent la participation des Inuits dans les négociations d'ERA	3	Décembre 2025
ECCC	Conservation et protection Des habitats	Permettre la Participation des peuples autochtones à l'établissement, la gestion et	8 943 876 \$	2 239 709 \$	Les peuples autochtones sont engagés dans des activités de conservation	Pourcentage de peuples autochtones engagés avec ECCC qui indiquent que l'engagement était significatif	61 %	Décembre 2025
						Nombre de projets dirigés par des autochtones soutenus (Hab-48)	Objectif à élaborer par ECCC d'ici mars 2025	Mars 2026

		la surveillance des zones protégées, à d'autres mesures de conservation efficaces et aux aires protégées et de conservation autochtones avec un financement sous forme de contributions						
	Charges centrales	-	506 103 \$	116 623 \$	-	-	-	-
PC	Création de lieux patrimoniaux	Négocier les mandats pour les répercussions et les avantages pour les Inuits	269 988 \$	67 068 \$	Les peuples autochtones sont mobilisés pour les activités d'établissement et les propositions qui entraînent des ententes pour	Les évaluations de faisabilité lancées et terminées en collaboration avec les organisations autochtones. La négociation des accords de cogestion au sein des ententes d'établissement	100 % des évaluations de faisabilité pour les projets d'établissement sont terminées en collaboration avec des	Décembre 2025

					établir et gérer les nouveaux sites		organisations autochtones	
TC	Partenariats et engagements autochtones	Établir une capacité de négociation d'ERA	13 563 200 \$	2 739 429 \$	Les groupes autochtones sont autorisés à négocier en tant que partenaires à part entière pour traiter les questions relatives au transport maritime dans les ententes sur les répercussions et les avantages	Pourcentage des ERA négociées qui comprennent des articles décrivant les impacts et les avantages du transport maritime pour les groupes et les communautés inuits	80 %	Décembre 2025
					Les questions relatives au transport maritime sont traitées par la négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages	Pourcentage de négociations d'ERA qui inclut TC dans le cadre de la stratégie de négociation pangouvernementale	80%	Décembre 2025

Dépense totale, tous les thèmes

	Total des fonds fédéraux, comprenant les fonds alloués antérieurement, affectés depuis le dernier renouvellement*	Total des dépenses fédérales prévues 2025-2026
A thème : Établissement, surveillance et gestion des aires marines protégées (AMP) et autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)	667 310 515 \$	147 442 798 \$

	Total des fonds fédéraux, comprenant les fonds alloués antérieurement, affectés depuis le dernier renouvellement*	Total des dépenses fédérales prévues 2025-2026
B thème : Planification spatiale marine (PSM) dans l'Arctique de l'Ouest	43 196 441 \$	7 953 379 \$
C thème : Faire progresser la réconciliation	132 114 598 \$	28 976 581 \$
Total, tous les thèmes	842 621 554 \$	184 372 758 \$

Financement pour la protection et la promotion de la santé des populations prioritaires de baleines en péril du Canada

Ministère responsable

Pêches et Océans Canada (MPO)

Ministères partenaires fédéraux

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC); Transports Canada (TC); Parcs Canada (PC)

Date de début de l'initiative horizontale

2023-2024

Date de fin de l'initiative horizontale

2025-2026

Description de l'initiative horizontale

Pêches et Océans Canada, Transports Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Parcs Canada demandent 152,7 millions de dollars sur trois ans pour renouveler les activités précédentes axées sur la protection de la baleine noire de l'Atlantique Nord, de l'épaulard résident du sud et du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent, ainsi que de leurs proies et de leurs écosystèmes. Les activités proposées dans le cadre de cette initiative visent à renouveler les investissements en science et en technologie, ainsi que les programmes d'intervention liés aux baleines, y compris la coordination, la mise en œuvre et l'application des interventions de gestion pour garantir la prise de décisions fondées sur des données probantes. Le risque résiduel de cette initiative est faible.

Structures de gouvernance

Afin de garantir une approche pangouvernementale et une application complémentaire vis-à-vis d'autres initiatives connexes, en particulier les programmes de rétablissement exécutés en vertu de *la Loi sur les espèces en péril* et le Plan de protection des océans, un comité interministériel de surveillance, établi au niveau des sous-ministres adjoints et composé de sous-ministres adjoints provenant de tous les ministères responsables, a été créé dans le cadre de l'Initiative de protection des baleines 1.0. Le comité des sous-ministres adjoints supervise le déploiement interministériel des programmes liés aux baleines et permet le suivi des progrès par rapport aux plans et aux résultats attendus pour faciliter la détermination et la gestion des risques liés à la mise en œuvre.

Pour assurer la coordination et la collaboration continues entre les partenaires fédéraux engagés dans l'Initiative de protection des baleines 2,0, le MPO continue à organiser des réunions semestrielles dans le but de fournir de solides avis en matière de politiques et de mise en œuvre, de soutenir la coordination interministérielle, de veiller à ce que des processus soient en place pour mettre en œuvre, surveiller et

communiquer les mesures, les progrès et les risques concernant les populations prioritaires de baleines et de cerner les enjeux qui exigent la mobilisation des sous-ministres.

Le comité des SMA est également chargé de résoudre les litiges ou toute autre question susceptible d'entraîner des inexactitudes dans les rapports sur le rendement ou les rapports financiers. Dans le cadre de cette fonction, il fournit notamment une orientation stratégique pour veiller à ce que les résultats visés puissent être atteints dans les délais et dans les limites du budget, y compris en dirigeant les ajustements nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative de protection des baleines 2.0, en assurant la liaison avec les organismes centraux et en veillant au signalement des principaux problèmes liés à la production de rapports au SCT. Le comité examine aussi systématiquement l'utilisation continue d'un tableau de bord élaboré pour mesurer, contrôler et évaluer l'avancement d'initiatives précises, y compris l'évaluation de l'Initiative de protection des baleines 2.0 ou d'initiatives précises. Ce travail continue d'être dirigé par le personnel responsable des baleines au sein des programmes nationaux du MPO (décrit plus en détail ci-dessus). Le comité utilise la méthode suivante pour décider à quel niveau les litiges doivent être traités :

Enjeu aux conséquences élevées	Ministère chargé d'intervenir
L'information sur les mesures de rendement a été ou sera rapportée de façon inexacte.	Régler au niveau du comité des sous-ministres adjoints.
L'information financière a été ou sera rapportée de façon inexacte.	Informé le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada de l'enjeu et de son règlement.
Des questions peuvent être soulevées dans le cadre d'une évaluation ou d'un audit.	Si l'enjeu ne peut pas être résolu, le traiter avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Afin d'assurer une gestion efficace et de garantir les progrès, le comité continue d'être soutenu par un sous-comité interministériel au niveau des directeurs généraux pour superviser les initiatives horizontales, dirigées par le MPO et élaborées dans le cadre de l'Initiative de protection des baleines 1.0. Pour aider à superviser, à orienter et à coordonner les ministères afin de garantir une approche pangouvernementale de la mise en œuvre de l'Initiative de protection des baleines 2.0, le Comité exécutif sur les baleines, dirigé par le MPO, bénéficie du soutien d'équipes de coordination pangouvernementales chargées de soutenir et de coordonner les comités de surveillance au niveau des DG et des SMA.

Afin de soutenir les comités de surveillance au niveau des DG et des SMA, les ministères continuent de travailler ensemble pour assurer l'uniformité des politiques entre les partenaires et refléter le mandat de chaque ministère par le biais des groupes de travail existants. Bien que chaque ministère mène des travaux propres à son mandat, les partenaires fédéraux collaborent par le biais des programmes existants, comme indiqué ci-dessus, et des mécanismes de gouvernance existants pour assurer la coordination des renseignements et des ressources communes entre les partenaires, et l'intégration des intérêts ou de la responsabilité législative qui se chevauchent.

À titre d'exemple de cohérence des politiques mentionnées ci-dessus, sur la côte Ouest, plusieurs groupes de travail interministériels composés de représentants de Pêches et Océans Canada (l'organisme responsable de la réglementation), de Transports Canada (pour les travaux liés aux mesures concernant les navires), d'Environnement et Changement climatique Canada (pour ses travaux liés aux contaminants) et de Parcs Canada (pour ses travaux liés à l'application de la loi et à la sensibilisation autour des zones sanctuaires temporaires) se réunissent régulièrement pour garantir l'existence d'une approche pangouvernementale visant à protéger l'épaulard résident du Sud. Cela comprend le Groupe consultatif autochtone et multipartite et les groupes de travail techniques (dont le travail est axé sur les proies, les contaminants et les perturbations acoustiques et physiques causées par les navires), composés d'un vaste éventail d'intervenants et de partenaires autochtones, dont des représentants de l'industrie maritime, d'organismes non gouvernementaux, du gouvernement provincial et du milieu universitaire, qui se réunissent pour assurer la mise en œuvre et le maintien adéquats des mesures de gestion mises en œuvre pour protéger l'épaulard résident du Sud.

Une coordination continue entre les ministères partenaires garantit une approche cohérente au niveau du gouvernement du Canada en matière de conservation des baleines et contribue à atténuer les effets des enjeux soulevés par les intervenants concernant un manque de cohésion au chapitre des programmes liés aux baleines entre les différentes administrations.

Chaque ministère participant a mis en place ses propres mécanismes internes pour assumer la responsabilité à l'égard des résultats qu'il obtiendra dans le cadre de cette initiative.

Total des fonds fédéraux affectés (de la date de début à la date de fin) (en dollars)

152 783 938 \$

Dépenses fédérales totales prévues pour 2025-2026 (en dollars)

56 414 782 \$

Dépenses fédérales totales réelles à ce jour (en dollars)

32 096 903 \$

Date du dernier renouvellement de l'initiative horizontale

Sans objet

Total des fonds fédéraux affectés lors du dernier renouvellement et source du financement (en dollars)

Sans objet

Financement fédéral supplémentaire reçu après le dernier renouvellement (en dollars)

Sans objet

Dépenses totales prévues depuis le dernier renouvellement

Sans objet

Dépenses totales réelles depuis le dernier renouvellement

Sans objet

Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation

Une évaluation a été réalisée en 2022-2023.

Faits saillants de la planification

Pêches et Océans Canada (MPO)

En 2025-2026, le MPO prévoit de continuer de réduire les menaces qui pèsent sur les baleines noires de l'Atlantique Nord (BNAN) et les épaulards résidents du Sud (ERS) en procédant à des fermetures de pêches et en mettant en œuvre des interventions en cas d'incidents. Des fermetures de pêches seront mises en œuvre dans des zones dynamiques et statiques lorsque des BNAN sont détectées sur la côte est afin de réduire le risque d'empêchement. Pour les ERS, les mesures comprennent le maintien des fermetures de pêches mises en œuvre dans les principales aires d'alimentation des ERS afin de favoriser la disponibilité des proies sur la côte ouest. En outre, les deux espèces, de même que d'autres grandes baleines, continueront de bénéficier des avantages du Fonds de renforcement des capacités du Programme d'intervention auprès des mammifères marins, qui vise à accroître partout au pays la capacité d'intervention sécuritaire, efficace et rapide en cas d'incidents impliquant des mammifères marins.

Transport Canada (TC)

En 2025-2026, TC prévoit de:

- accordera à des entreprises d'écotourisme et d'observation des baleines admissibles des autorisations leur permettant d'observer des épaulards autres que les épaulards résidents du Sud (épaulards nomades et de Bigg), mais ces entreprises devront s'abstenir de réaliser, de planifier ou de promouvoir des excursions comprenant des activités d'observation des épaulards résidents du Sud;
- imposera une distance d'approche minimale pour tous les épaulards que les navires devront respecter dans les eaux du sud de la Colombie-Britannique, de même qu'une interdiction d'entraver le trajet des épaulards;
- mettre en œuvre des zones de sanctuaire provisoire obligatoire pour empêcher les bateaux d'entrer dans certaines zones;

- mettre en œuvre des zones de limite de vitesse obligatoire pour limiter la vitesse des navires dans les principales aires d'alimentation;
- mettra en œuvre une zone de ralentissement obligatoire pour tous les navires de plus de 13 mètres de long de la mi-avril à la mi-novembre, lorsque les BNAN sont présentes en plus grands nombres dans le golfe du Saint-Laurent;
- mettra en œuvre des zones d'accès restreint, que les navires seront incités à éviter lorsque les BNAN s'y trouvent;
- testera des technologies de détection novatrices (drones et caméras thermiques) afin de trouver des moyens d'améliorer son programme de surveillance visuelle et acoustique;
- mettra en œuvre une zone de ralentissement volontaire dans le détroit de Cabot – tous les navires de plus de 13 mètres de long seront encouragés à réduire leur vitesse à 10 nœuds dans ces zones au printemps et en automne, des périodes durant lesquelles les BNAN arrivent en grands nombres dans le golfe du Saint-Laurent ou en sortent.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

En 2025-2026, Environnement et Changement climatique Canada prévoit de se concentrer ses efforts à protéger les populations de baleines en péril en menant des activités de recherche ciblée et de surveillance, en mettant en œuvre des mesures d'application de la loi et en collaborant avec les intervenants. Parmi les activités prévues, notons la poursuite des efforts scientifiques pour assurer la surveillance des contaminants, de même que la promotion de la conformité aux règlements et le travail avec les partenaires afin de soutenir la communication des connaissances et les efforts de rétablissement. ECCC continuera de gérer ces défis et d'assurer le suivi des progrès afin de soutenir les efforts de conservation.

Parcs Canada (PC)

Parcs Canada prendra appui sur les programmes de rétablissement des épaulards résidents du Sud (ERS) en cours et poursuivra ses efforts dans divers domaines : application de la loi (patrouilles de surveillance en mer), promotion de la conformité et sensibilisation à la conformité, sciences, surveillance (mise en œuvre des actions listées dans ses plans de conservation des ERS) et mobilisation des Autochtones. La mise en œuvre axée sur la collaboration et la gérance autochtone est une priorité. Forts des progrès déjà réalisés, les gardes de parc continueront de procéder à des patrouilles en partenariat avec le MPO, la GRC et TC. Les responsables de l'application de la loi à Parcs Canada ont conclu une entente d'échange de renseignements avec le MPO et TC. Ces ententes renforceront les interventions et la coordination en matière d'application de la loi.

Coordonnées

Jennifer Buie, Jennifer.buie@dfo-mpo.gc.ca

Résultats partagés

Protection des populations de baleines noires de l'Atlantique Nord, d'épaulards résidents du sud et de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent, de leurs proies et de l'environnement contre les activités humaines nuisibles.

Nom du thème	Thèmes A: Renforcement des données probantes fondées sur la science et expansion des solutions fondées sur la technologie	Thèmes B: Coordination, mise en œuvre et application de mesures de gestion visant à protéger les populations prioritaires de baleines en péril et leurs habitats	Services Internes
Résultats du thème	Des recherches scientifiques sont menées pour informer les décideurs afin de protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord, l'épaulard résident du Sud et le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent	Les populations de baleines noires de l'Atlantique Nord, d'épaulards résidents du Sud et de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent, leurs proies et leur environnement sont exposées à des activités humaines moins dommageables	s.o.
Pêches et Océans Canada (MPO)	30 582 941 \$	22 129 422 \$	8 947 900 \$
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	5 272 818 \$	4 383 361 \$	976 312 \$
Transports Canada (TC)	27 404 146 \$	46 275 705 \$	s.o.
Parcs Canada (PC)	1 357 829 \$	4 948 512 \$	504 992 \$

Renseignements sur le rendement

Aperçu de l'initiative horizontale

Nom de l'initiative horizontale	Total des fonds fédéraux, comprenant les fonds alloués antérieurement, affectés depuis le dernier renouvellement*	Dépenses prévues 2025-2026	Résultats partagés de l'initiative horizontale	Indicateurs de rendement 2025-2026	Cibles 2025-2026	Date d'atteinte des cibles
Financement pour la protection et la promotion de la santé des populations prioritaires de baleines en péril du Canada	152 783 938 \$	56 414 782 \$	Les populations de baleines noires de l'Atlantique Nord, d'épaulards résidents du Sud et de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent sont en voie de rétablissement selon les programmes de rétablissement mis en œuvre en vertu de la LEP.	Nombre de populations de baleines en voie de disparition qui, une fois réévaluées, présentent des tendances conformes à l'objectif de rétablissement ou aux objectifs en matière d'effectif et de répartition définis dans les programmes de rétablissement.	3	Mars 2026

Détails du A thème

Nom du thème	Total du financement fédéral affecté pour le thème, comprenant le financement antérieur, depuis le dernier	Dépenses fédérales prévues pour le thème fédéral 2025-2026	Résultats du thème	Indicateurs de rendement du thème	Cibles du thème	Date d'atteinte des cibles du thème
--------------	--	--	--------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------------

	renouvellement*					
Renforcement des données probantes fondées sur la science et expansion des solutions fondées sur la technologie	70 520 498 \$	25 554 095 \$	Des recherches scientifiques sont menées pour informer les décideurs afin de protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord, l'épaulard résident du Sud et le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent.	Pourcentage de demandes satisfaites pour effectuer une surveillance aérienne ou acoustique ciblée en temps quasi réel visant la baleine noire de l'Atlantique Nord afin de répondre aux besoins particuliers des gestionnaires (clients)	90 % des demandes traitées	Mars 2026
				Nombre total d'essais technologiques réussis visant à réduire l'impact du bruit sous-marin des navires sur les espèces de baleines en péril (baleine noire de l'Atlantique Nord, épaulard résident du Sud et béluga de l'estuaire du Saint-Laurent)	9 essais technologiques	Mars 2026

A thème activités de l'initiative horizontale

Ministères	Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère	Activités de l'initiative horizontale	Total des fonds fédéraux comprenant les fonds alloués antérieurement affectés à chaque activité de l'initiative horizontale depuis le dernier renouvellement*	Dépenses prévues pour chaque activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Résultats attendus de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Indicateurs de rendement de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Cibles de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Date pour atteindre la cible de l'activité de l'initiative horizontale
MPO	Science des écosystèmes aquatiques	Programme de recherche scientifique sur les baleines	30 582 941 \$	10 909 643 \$	Les relevés aériens et les activités de surveillance acoustique en temps quasi réel visant la baleine noire de l'Atlantique Nord au Canada répondent à la fois aux besoins scientifiques et aux besoins de gestion (clients).	<p>Pourcentage de demandes satisfaites par le Secteur des sciences du MPO pour assurer une surveillance aérienne ou acoustique ciblée en temps quasi réel des baleines noires de l'Atlantique Nord afin de répondre à des besoins de gestion particuliers (clients)</p> <p>Pourcentage du nombre total d'heures de vol concernant la baleine noire de l'Atlantique Nord consacrées au retrait des engins de pêche dans des quadrilatères, à l'aide au désempêchement de baleines et à d'autres demandes liées à la gestion (clients)</p>	<p>90 %</p> <p>Conditions de base : 40 % du nombre total d'heures de vol</p> <p>Cible : 40 % du nombre total d'heures de vol</p>	Mars 2026

						<p>Nombre de missions réalisées à l'aide de planeurs acoustiques* dirigées par le Secteur des sciences du MPO et consacrées à la surveillance des baleines noires de l'Atlantique Nord dans les eaux canadiennes</p> <p>*Une mission se définit comme étant une période continue de 3 semaines.</p>	12 missions	
					Des preuves scientifiques sont fournies à l'appui des mesures de protection de la baleine noire de l'Atlantique Nord, de l'épaulard résident du Sud et du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent.	Nombre de publications ou de rapports scientifiques liés aux principales lacunes en matière de connaissances sur la baleine noire de l'Atlantique Nord, l'épaulard résident du Sud et le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent	12 publications	
TC	M60	Comprendre les effets des bruits sous-marins émis par les navires sous-marins sur l'épaulard résident du Sud, la baleine noire de l'Atlantique Nord, le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent	14 480 481 \$	5 668 700 \$	Les types de navires, les technologies et les pratiques opérationnelles sont mesurés et évalués afin d'atténuer les menaces anthropiques pesant sur les baleines.	Nombre total d'essais technologiques réussis visant à réduire l'impact du bruit sous-marin des navires sur les espèces de baleines en péril (baleine noire de l'Atlantique Nord, épaulard résident du Sud et béluga de l'estuaire du Saint-Laurent)	9 essais technologiques	Mars 2024, 2025, et 2026

		Soutien en ingénierie, en sciences et en recherche pour la mise en œuvre des mesures saisonnières concernant les navires des côtes Est et Ouest	12 923 665 \$	4 106 793 \$	Surveillance accrue des interactions entre les baleines et les navires afin de mieux informer les gestionnaires et stockage accru des données	Nombre de gigaoctets de données générées par tous les dispositifs déployés pour relever la présence de baleines (conditions de base à déterminer annuellement) sur la côte Est	Cible : 60 gigaoctets/année Conditions de base : 60 gigaoctets/année	
ECCC	Qualité de l'air, santé des écosystèmes aquatiques, gestion des substances et des déchets	Contrôles environnementaux : Avancement de la collecte de données essentielles sur les contaminants dans la région du Pacifique et la région du Québec	5 272 818 \$	1 915 340 \$	Des preuves scientifiques sont disponibles pour étayer l'établissement de mesures de gestion	Nombre de produits scientifiques sur les contaminants dans l'environnement et transmission de ceux-ci aux régulateurs	Conditions de base : 0 Cible : 5 produits scientifiques	Mars 2026 ⁶
PC	Conservation des lieux patrimoniaux	Travaux scientifiques et surveillance dans les habitats critiques des baleines qui	1 357 829 \$	669 412 \$	Les lieux patrimoniaux sont gérés de manière responsable	Pourcentage de mesures mises en œuvre dans les plans de conservation de Parcs Canada (pour l'épaulard résident du Sud)	100 %	Mars 2026 ⁷

⁶ Cet indicateur et cette cible sont cumulatifs jusqu'à mars 2026.

⁷ Parcs Canada prendra appui sur ses programmes de rétablissement des ERS en cours et continuera de mettre en œuvre les actions prévues dans ses plans de conservation des ERS, en collaboration avec d'autres intervenants, comme la Saturna Island Marine Research and Education Society et les programmes de gardiens marins autochtones et d'intendance autochtone du milieu marin.

		chevauchent des aires protégées gérées par Parcs Canada						
--	--	---	--	--	--	--	--	--

Détails du B thème

Nom du thème	Total du financement fédéral affecté pour le thème, comprenant le financement antérieur, depuis le dernier renouvellement*	Dépenses fédérales prévues pour le thème fédéral 2025-2026	Résultats du thème	Indicateurs de rendement du thème	Cibles du thème	Date d'atteinte des cibles du thème
Coordination, mise en œuvre et application de mesures de gestion visant à protéger les populations prioritaires de baleines en péril et leurs habitats	82 263 440 \$	30 860 687 \$	Les populations de baleines noires de l'Atlantique Nord, d'épaulards résidents du Sud et de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent, leurs proies et leur environnement sont exposées à des activités humaines moins dommageables	Pourcentage de mortalité d'origine humaine vérifié pour la baleine noire de l'Atlantique Nord, l'épaulard résident du Sud et le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent	0 % d'augmentation de la mortalité des baleines noires de l'Atlantique Nord	Mars 2026
					0 % d'augmentation de la mortalité chez les épaulards résidents du Sud	
					0 % d'augmentation de la mortalité chez le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent	

B thème activités de l'initiative horizontale

Ministères	Lien menant vers le répertoire	Activités de l'initiative horizontale	Total des fonds fédéraux comprenant les fonds alloués	Dépenses prévues pour chaque activité de l'initiative	Résultats attendus de l'activité de l'initiative	Indicateurs de rendement de l'activité de l'initiative horizontale 2025-2026	Cibles de l'activité de l'initiative	Date pour atteindre la cible de l'activité de
------------	--------------------------------	---------------------------------------	---	---	--	--	--------------------------------------	---

	des programmes du ministère		antérieurement affectés à chaque activité de l'initiative horizontale depuis le dernier renouvellement *	horizontale 2025-2026	horizontale 2025-2026		horizontale 2025-2026	l'initiative horizontale
MPO	Services de communication et de trafic maritimes	Bureau des mammifères marins	8 437 539 \$	3 161 632 \$	Les activités d'éducation et d'application de la loi du gouvernement canadien concernant les espèces de baleines en péril sont soutenues efficacement afin de réduire les interactions entre les navires et les baleines	Pourcentage de données sur les navires non conformes fournies à TC, à PC et au MPO conformément à l'Arrêté d'urgence concernant la protection des épaulards (<i>Orcinus orca</i>) dans les eaux du sud de la Colombie-Britannique	100 %	Mars 2026 ⁸
			496 286 \$	145 198 \$				Pourcentage de données sur les navires non conformes fournies à TC, à PC et au MPO conformément à l'Arrêté d'urgence concernant la protection des baleines noires de l'Atlantique Nord

⁸ Dans le cadre d'un arrêté d'urgence visant la protection des ERS, les Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) ont communiqué à leur partenaire fédéral la totalité de leurs renseignements sur la non-conformité. Ces renseignements faisaient état de 501 contraventions et de 39 rapports d'incident maritime impliquant des ERS.

⁹ Dans le cadre d'un arrêté d'urgence visant la protection des BNAN, les SCTM ont communiqué à leur partenaire fédéral la totalité de leurs renseignements sur la non-conformité, lesquels faisaient état de 255 rapports (294 si on inclut les mises à jour).

	Conservation et protection	Conservation et protection	6 017 331 \$	2 783 681 \$	Les pêcheries, les océans et les autres écosystèmes aquatiques sont protégés contre toute exploitation et intervention illicites	Pourcentage d'incidents et d'activités d'inspection ayant donné lieu à des mesures d'application de la loi ou autres pour les épaulards (ventilation par région)	Au plus 60 %	Mars 2026
Gestion des pêches	Centre des mammifères marins du Pacifique		1 264 410 \$	524 374 \$	Les menaces d'origine humaine pesant sur les populations de baleines en péril, leurs proies et leur environnement sont réduites.	Pourcentage de fermetures de pêches mises en œuvre dans les principales aires d'alimentation de l'épaulard résident du Sud afin d'augmenter la disponibilité des proies	50 %	Mars 2026
	Programme d'intervention auprès des mammifères marins		3 931 072 \$	1 848 361 \$	Le Programme d'intervention et les partenaires sont équipés et ont la capacité de réagir lorsqu'un incident est signalé.	Pourcentage de propositions en matière de capacités financées par rapport aux propositions en matière de capacités reçues (ventilation par région)	25 % des propositions reçues sont financées chaque année.	
	Équipe des baleines du programme national		1 982 784 \$	739 091 \$	Réduction des risques d'empêchement chez la baleine noire de l'Atlantique Nord	Variation en pourcentage du nombre d'empêtements vérifiés de baleines noires de l'Atlantique Nord dans des engins de pêche canadiens	Conditions de base : Moyenne de 3/an (2020-2023) Cible : 0 % de changement par rapport aux conditions de base de 2022	
	Centre des mammifères marins de l'Atlantique							

TC	M60	Atténuation de l'impact des navires : Région du Pacifique	14 971 159 \$	5 165 435 \$	Réduction des risques liés aux navires pour l'épaulard résident du Sud et la baleine noire de l'Atlantique Nord	Diminution en pourcentage du nombre de rapports d'incidents impliquant des navires dans le sanctuaire et les zones à vitesse limitée, identifiés par les rapports du Bureau des mammifères marins de la Garde côtière canadienne, afin de soutenir la réduction des perturbations physiques et acoustiques touchant les épaulards résidents du Sud. (immédiatement)	Conditions de base : 1 127 rapports d'incidents (2022) Cible : 2 % par année	Mars 2024, 2025, et 2026
						Augmentation du nombre de contrôles de conformité et de mesures d'application de la loi prises à l'encontre des navires dans le sanctuaire et les zones de limitation de vitesse afin de soutenir la réduction des perturbations physiques et acoustiques touchant les épaulards résidents du Sud.	Conditions de base : 42 (score pondéré, les mesures d'application de la loi sont au nombre de 157 pour 2022) Cible : augmentation de 5 %.	
		Atténuation de l'impact des navires : Région de l'Atlantique	31 304 547 \$	10 924 945 \$		Les navires contrôlés transitant par les eaux canadiennes respectent les mesures de gestion obligatoires visant à réduire les risques de collision avec des individus d'espèces de baleines en péril.	Conditions de base : 99 % Cible : 99 %	Mars 2024 (en cours), 2025, et 2026

						Augmenter le pourcentage de participation aux mesures de gestion volontaires afin de réduire les risques de collision entre les navires et les individus de populations de baleines en péril. (immédiatement)	Base de référence : 48 % Cible : 50	
ECCC	Promotion et application de la conformité - Pollution	Capacité d'application de la réglementation concernant les contaminants afin d'assurer le respect des mesures établies	2 250 939 \$	582 883 \$	Identification des cibles à haut risque de non-conformité (évaluation des renseignements) dans les écosystèmes baleiniers à risque/aires importantes	Pourcentage de cas de non-conformité traités par des mesures coercitives (p. ex. lettre d'avertissement, sanctions administratives pécuniaires, instructions et poursuites)	Conditions de base : 0 (nouvel indicateur) Cible : 80 %	2026
	Qualité de l'air, santé des écosystèmes aquatiques, gestion des substances et des déchets	Gouvernance et exécution du Programme de lutte contre les contaminants	2 132 422 \$	705 042 \$	La mobilisation des intervenants en ce qui concerne les contaminants affectant les baleines permet l'application de connaissances pour soutenir le rétablissement de l'épaulard résident du Sud et du	Nombre de possibilités de mobilisation favorisant la transmission aux parties concernées de connaissances pertinentes sur les contaminants qui affectent les baleines	Conditions de base : 0 Cible : 5	2026 ¹⁰

¹⁰ Cet indicateur et cette cible sont cumulatifs jusqu'à mars 2026.

					béluga de l'estuaire du Saint-Laurent			
PC	Conservation des lieux patrimoniaux	Amélioration de la surveillance et de l'application de la réglementation concernant l'épaulard résident du Sud dans les aires protégées gérées par Parcs Canada	1 611 306 \$	795 620 \$	Les lieux patrimoniaux sont gérés de manière responsable Les ressources naturelles et culturelles des lieux patrimoniaux sont maintenues ou améliorées	Nombre d'heures de patrouilles proactives concernant l'application de la loi liées à l'épaulard résident du Sud	1 040 heures	Mars 2026 ¹¹
	Conservation des lieux patrimoniaux	Mesures de conservation de l'habitat essentiel de l'épaulard résident du Sud qui chevauche des aires protégées gérées par Parcs Canada	3 337 206 \$	1 657 719 \$	Les peuples autochtones participent et contribuent activement à la gestion et à la conservation des lieux patrimoniaux Nouveau résultat potentiel de PEP : Résultat	Nombre de lieux patrimoniaux où les peuples autochtones participent activement à la gestion du patrimoine naturel et culturel de leurs territoires traditionnels	2	Mars 2026

¹¹ En plus de travailler à atteindre la cible de 1 040 heures de patrouilles proactives d'application de la loi avant la fin de mars 2026, en s'appuyant sur le travail des années précédentes, le personnel d'application de la loi devrait également intervenir dans des cas qui donneront lieu à des accusations ou à des avertissements.

					concernant les espèces en péril ou la conservation de la nature à déterminer			
					Les visiteurs découvrent, expérimentent et apprécient les lieux de Parcs Canada en toute sécurité	Nombre d'accords en vigueur qui soutiennent une intendance dirigée par les peuples autochtones (OPS)	7	Mars 2026 ¹²
					Les visiteurs découvrent, expérimentent et apprécient les lieux de Parcs Canada en toute sécurité	Nombre de contacts atteints grâce à des initiatives multimédias et à des efforts de sensibilisation et d'interprétation concernant l'épaulard résident du Sud	40 000	Mars 2026 ¹³

¹² Parcs Canada continuera de soutenir l'intendance autochtone des milieux marins dans le golfe du Saint-Laurent et ses alentours, ainsi que dans la réserve de parc national Pacific Rim dans le cadre d'ententes de contribution avec différentes Premières Nations.

¹³ Parcs Canada continuera d'offrir des programmes de sensibilisation et d'éducation lors d'événements en personne et intensifiera ses efforts pour mieux faire connaître les menaces qui pèsent sur les ERS, leur habitat, de même que les mesures de gestion des ERS, au moyen du multimédia et de l'interprétation.

Dépense totale, tous les thèmes

	Total des fonds fédéraux, comprenant les fonds alloués antérieurement, affectés depuis le dernier renouvellement*	Total des dépenses fédérales prévues 2025-2026
A thème : Renforcement des données probantes fondées sur la science et expansion des solutions fondées sur la technologie	70 520 498 \$	25 554 095 \$
B thème : Coordination, mise en œuvre et application de mesures de gestion visant à protéger les populations prioritaires de baleines en péril et leurs habitats	82 263 440 \$	30 860 687 \$
Total, tous les thèmes	152 783 938 \$	56 414 782 \$